

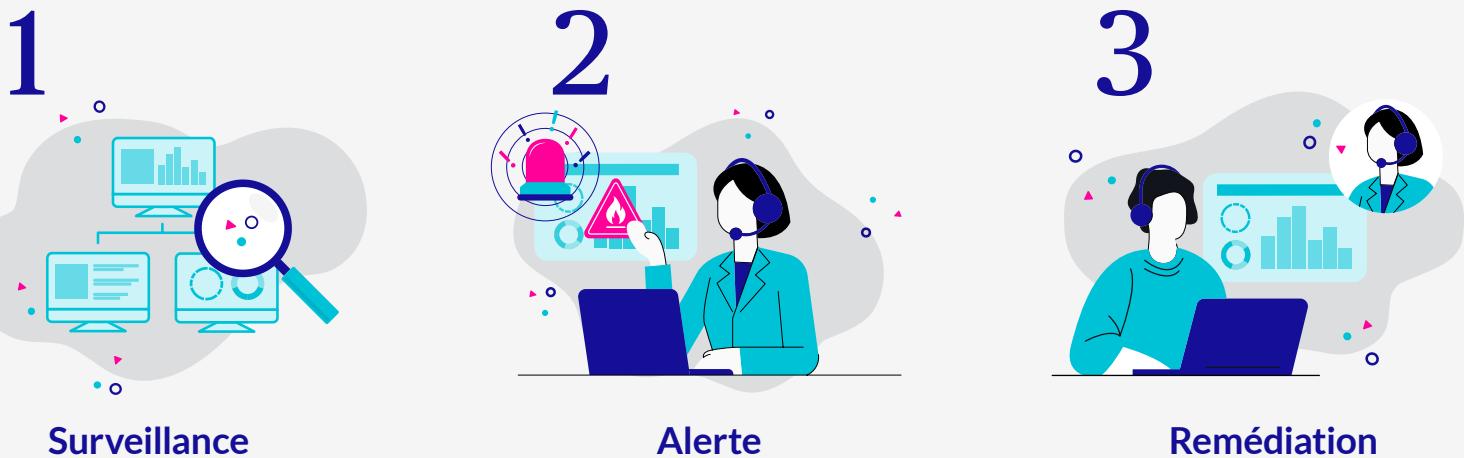
Gardez une longueur d'avance sur les cybermenaces

Lorsque vous choisissez Chubb pour votre assurance contre les cyberrisques, vous avez automatiquement accès à notre programme essentiel de sensibilisation à la gestion des vulnérabilités, **sans frais supplémentaires**.

Considérez notre programme de sensibilisation à la gestion des vulnérabilités comme un détecteur de fumée pour votre réseau. Tout comme un avertisseur de fumée vous alerte des risques d'incendie avant qu'ils ne s'aggravent, notre programme de sensibilisation surveille et analyse en permanence les vulnérabilités connues qui sont exploitées et qui mènent à des réclamations liées aux cyberrisques.

Si nous détectons une menace potentielle, nous vous en informons rapidement, vous et votre courtier. Nous offrons aussi des conseils sur la façon d'y remédier avant qu'elle ne se propage dans votre environnement et ne devienne un problème grave. Ce soutien vous aide à contrer les menaces potentielles rapidement dans le but de protéger votre entreprise et de vous procurer une tranquillité d'esprit.

Comment ça marche



Éliminer la menace : Notre réponse aux vulnérabilités

Nos titulaires de police sont alertés par deux méthodes.



Programme de sensibilisation : Si un « feu » (une vulnérabilité exploitée) est détecté sur votre réseau, nous vous en informons, vous et votre courtier, par courriel. Ce courriel détaille l'exposition et les mesures requises pour y remédier. Les suivis sont ensuite effectués par courriel et par téléphone.



Alertes en cas d'intrusion : Lorsque de nouvelles vulnérabilités présentant une forte probabilité d'exploitation sont découvertes et qu'elles peuvent avoir une incidence sur votre environnement, nous vous en informons, vous et votre courtier, par courriel.

Foire aux questions

Quel est le but du programme de sensibilisation aux vulnérabilités de Chubb?

L'objectif est d'informer les organisations de leur exposition aux vulnérabilités exploitées et à d'autres erreurs de configuration graves (ports ouverts, infections par des logiciels malveillants, etc.). Chubb a adopté cette approche afin d'alerter et d'aider les titulaires de polices à identifier et à corriger les problèmes liés à Internet. Notre équipe de renseignement sur les menaces a classé ces problèmes comme étant à risque élevé en raison des tendances de réclamations en matière de cyberrisques. Ainsi, chacune des vulnérabilités que nous identifions peut être et sera identifiée par les acteurs malveillants et est considérée comme hautement exploitable dans la nature.

Pourquoi Chubb m'alerte-t-elle des vulnérabilités dans mon environnement?

Ces alertes constituent un élément important de la relation symbiotique entre Chubb et nos titulaires de police. Nous fournissons des services d'ingénierie des risques à nos assurés partout dans le monde depuis plus de cent ans, faisant de nos assurés de meilleurs gestionnaires de risques. L'assurance contre les cyberrisques n'est pas différente. Lorsque nous cernons des vulnérabilités dans l'environnement de nos titulaires de police, qui pourraient être exploitées par des acteurs malveillants ou qui figurent sur des listes de cyberveille à risque élevé, nous aidons nos clients à réduire leur exposition à ces vulnérabilités.

Ces alertes ont-elles une incidence sur la couverture?

Non. Toutefois, le refus de prendre des mesures pour corriger ces vulnérabilités prioritaires pourrait avoir une incidence sur la souscription de votre police à l'avenir. Par exemple, si nous constatons continuellement ces vulnérabilités et que nous n'obtenons aucune réponse ou mesure de la part d'un titulaire de police, nous pourrions envisager de ne pas renouveler la couverture.

S'agit-il d'un test d'intrusion?

Il ne s'agit pas d'un test d'intrusion. Il n'y a aucune analyse active ni aucune tentative d'infiltration de votre environnement. Ce processus utilise des plateformes d'analyse passive externes qui combinent les renseignements de sources ouvertes (OSINT) et l'analyse passive. L'analyse passive est non intrusive et constitue une méthodologie sûre pour identifier les actifs accessibles par Internet et toute vulnérabilité ou mauvaise configuration potentielle qui leur est associée.

* Ces renseignements sont pertinents pour les États-Unis et le Canada. Pour obtenir des renseignements sur les autres régions, veuillez communiquer avec votre souscripteur de Chubb, car d'autres régions peuvent avoir des exigences réglementaires différentes en vertu du RGPD et d'autres règlements locaux.

Pourquoi est-ce que je reçois cette alerte?

Vous recevez cette alerte à titre de service complémentaire avec votre police d'assurance contre les cyberrisques de Chubb. Il se rapporte soit à une vulnérabilité connue et exploitée (KEV), soit à toute autre constatation grave en matière de cybersécurité qui a été détectée au moyen d'outils d'analyse externe non intrusifs tels que BitSight et Security Scorecard. L'alerte comprend des renseignements que votre équipe des TI peut utiliser pour repérer et corriger l'actif exposé.

Que faire si je ne comprends pas ces alertes?

L'équipe de renseignement sur les cybermenaces de Chubb est heureuse de discuter de ce processus et des détails de l'alerte avec toute personne de votre organisation. Vous pouvez également le transmettre à votre professionnel de la sécurité des informations interne ou à un fournisseur de services gérés tiers qui supervise votre environnement pour obtenir des éclaircissements ou informations.

Je ne sais pas ce que c'est ni quoi faire. Pouvez-vous m'aider?

Oui, veuillez [cliquer ici](#) pour planifier un appel de consultation gratuit avec l'équipe de conseillers en cyberrisques de Chubb.

Ce n'est pas mon adresse IP. Une intervention est-elle nécessaire?

Veuillez transmettre l'alerte à Cyber@Chubb.com en indiquant les adresses IP mal attribuées, et nous mettrons à jour nos dossiers pour indiquer qu'elles se rapportent à un actif non assuré. Si vous le souhaitez, l'équipe de conseillers en cyberrisques de Chubb peut fournir des instructions à votre équipe des TI pour qu'elle soumette une demande concernant ces résultats par l'intermédiaire de Bitsight ou de Security Scorecard afin de prévenir de futures alertes automatisées concernant ces adresses IP mal attribuées.

Ce n'est pas mon domaine.

Veuillez communiquer avec Cyber@Chubb.com en confirmant le bon domaine et Chubb s'assurera que votre police est mise à jour en conséquence. Nous mettrons ensuite à jour nos dossiers pour indiquer que la vulnérabilité concerne un actif non assuré et nous fermerons le dossier connexe.

Chubb offre-t-elle d'autres services de gestion de la vulnérabilité?

Oui, nous disposons d'une suite de solutions de gestion des vulnérabilités gratuites et à prix réduit pour aider à prévenir les menaces émergentes contre votre organisation. Vous pouvez en apprendre davantage sur tous nos services d'atténuation des cyberpertes sur notre [site web](#) ou en planifiant une consultation avec l'un de nos [conseillers en cyberrisques](#).

Chubb. Insured.SM

Le nom commercial Chubb désigne les filiales de Chubb Limited qui fournissent de l'assurance et des services connexes. Pour consulter la liste de ces filiales, visitez notre site Web au www.chubb.com/ca-fr. L'assurance est fournie par Chubb du Canada Compagnie d'Assurance ou Chubb du Canada Compagnie d'Assurance-Vie (collectivement, « Chubb Canada »). Les produits ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les provinces ou tous les territoires. La présente communication n'est qu'un résumé des produits. La garantie réelle est régie par le libellé du contrat d'assurance émis. Le présent document est de nature purement consultative. Il est offert à titre de ressource devant être employée conjointement avec les services de conseillers en assurance et d'experts informatiques professionnels dans le cadre du maintien d'un programme de prévention des pertes liées à la cybersécurité. Ils ne sont pas destinés à remplacer les conseils juridiques, techniques ou professionnels, mais plutôt à offrir des informations d'ordre général. Nous vous invitons à consulter un conseiller juridique ou tout autre expert compétent pour toute question juridique ou technique. Chubb du Canada, 199, rue Bay, bureau 2500, Toronto (Ontario) M5L 1E2.